

SESSION SPÉCIALE DU 06 MARS 2007

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le sixième jour du mois de mars en l'an deux mille sept, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 21 : 35 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Cette convocation est faite verbalement pour une session à être tenue conformément aux dispositions de l'article 157 du Code municipal du Québec puisque tous les membres du conseil sont présents.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence d'aucun citoyen.

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Mandat plans et devis pour modifications de la caserne

Levée de l'assemblée

065-2007 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

066-2007 **MANDAT PLANS ET DEVIS POUR MODIFICATIONS DE LA CASERNE**

ATTENDU QUE la rénovation de la caserne est requise et prévue au programme triennal d'immobilisations;

ATTENDU QUE les services professionnels d'un ingénieur en structure d'acier sont nécessaires afin de réaliser ces travaux;

ATTENDU QU'il est requis de procéder à l'élaboration de plans et devis pour la rénovation;

ATTENDU les deux offres de service suivantes :

- Les investigations Marcel Leblanc inc. 100 \$/heure, maximum de 2 250 \$
- Pluritec 2 800 \$

Les prix n'incluent pas les taxes.

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter l'offre de service la plus basse et d'accorder le mandat à la firme « Les investigations Marcel Leblanc inc » pour le prix de 100 \$/heure, maximum de 2 250 \$, taxes en sus, selon l'offre présentée pour la première option.

QUE deux options soient analysées :

- modification de la structure intérieure
- rallongement de la caserne par l'avant (1 porte)

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 06 MARS 2007

067-2007

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 38 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier